

Conseil d'administration du 07/10/2022 10h – 12h30
Lieu : zoom

Membres Présents :

Bernard Legube (Président, non votant)
Philippe Knauth (Aix-Marseille Université)
Anne Giroir (Université Claude Bernard Lyon 1)
Christian Valentin (IRD)
Hubert Loisel (Université du Littoral Côte d'Opale)
Florent Calvayrac (Le Mans Université)
Alain Hoffman (Université de Montpellier)
Benoit Piro (Université de Paris)
Laurent Thevenet et Martin Schwell (Université Paris Est-Créteil, un seul votant)
Philippe Lecoœur et Fiona Gerente (Université Paris Saclay, un seul votant)
Sylvain Ouillon (Université Paul Sabatier)
Christine Fernandez (Université de Poitiers)
Essaid Ait Barka (Université de Reims Champagne Ardenne)
Christine Choppy (Université Sorbonne Paris Nord)

Invités :

Eric Lacombe (Département BDD)
Guillaume Patanchon (Département SPACE)
Jean Christophe Lacroix (Département AMSN)
Jean-Marc Lavest (USTH)
Luc Le Calvez (USTH)
Barabra Gandriaux (USTH)
Sophie Maysonnave (Ambassade de France)
Christophe Dessaux (MESRI)
Thanh-Truc VU (MESRI)
Alexis Michel (CDEFI)
Aïda Castellano (Consortium USTH)

Ordre du jour

- 1) Accueil par le Président du Consortium, lecture des procurations et vérification du quorum.
- 2) Approbation du projet des comptes rendus du 19 mai 2022
- 3) Informations USTH
- 4) Masters et doubles diplômes B/L
- 5) Recherche et doctorants
- 6) Vie de l'association

Procès-verbal du Conseil d'administration

1. Accueil par le Président du Consortium, lecture des procurations et vérification du quorum.

Le Président du Consortium USTH, Bernard Legube, accueille les participants. Le quorum est atteint, avec treize membres présents sur seize et aucune procuration n'est attribuée.

Monsieur Dessaux, chef du département "Stratégie, Expertise et Gestion des Programmes de Coopération Internationaux" au sein de la DAEI du MESRI, prend la parole afin de se présenter à l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Monsieur Dessaux indique qu'il a pris la suite de Monsieur Joaquim Nassar depuis le premier septembre, et qu'il est ravi de pouvoir travailler sur la coopération internationale du MESRI. Il présente brièvement son parcours, en indiquant que précédemment il s'est occupé de la présence française de l'Union Européenne pour le MESRI et auparavant il était en poste au Ministère des affaires étrangères en Turquie et juste avant en Uruguay. Il a donc une expérience internationale et européenne.

Monsieur Dessaux explique aussi qu'il était en communication avec Monsieur Lavest et avec Monsieur Legube, et qu'il a donc pris connaissance du dossier USTH. Il a pu constater que l'université est en une phase très positive, avec les flux d'étudiants qui augmentent, l'arrivée d'une nouvelle collègue sur la partie pédagogique et la montée en puissance de la recherche. Il remercie l'USTH pour l'invitation qui leur a été adressé pour la cérémonie d'ouverture de l'année universitaire de l'USTH et confirme la participation de Monsieur le délégué Patrick Nedellec. Finalement, il profite de l'occasion pour rappeler le lancement du prix Tremplin qui sera consacré cette année à un pays de l'ASEAN. Il invite donc les équipes concernées à déposer leur dossier et il remercie l'attention des présents.

2. Approbation du projet des comptes rendus du 19 mai 2022

Vote et approbation à l'unanimité des deux comptes rendus du CA du 19 mai 2022.

3. Informations USTH par Monsieur Jean Marc Lavest

Nouvelle directrice des affaires académiques à l'USTH

Le recteur principal de l'USTH, Monsieur Lavest, fait la présentation aux membres du CA de madame Barbara Gandriaux, qui est, depuis le premier septembre, la nouvelle directrice des affaires académiques à l'USTH. Madame Gandriaux présente brièvement son parcours professionnel, lequel est marqué par une expérience dans l'enseignement supérieur ainsi qu'à l'international : secrétaire générale à l'Université française en Arménie, attachée de coopération universitaire au Kazakhstan, responsable campus France en République Tchèque, responsable scolarité d'une école d'ingénieur à Lille. Elle a occupé également un poste dans l'administration centrale au Ministère des affaires étrangères.

Monsieur Lavest précise que le support budgétaire du poste de Madame Gandriaux dépend du MESR-DAEI et remercie les services de Monsieur Dessaux et de Monsieur Nedellec pour le renouvellement de ce poste, pour une durée de deux ans.

Entrée 2022 : primo-entrants-bachelor

Monsieur Lavest indique que depuis 2019, le nombre de candidats en bachelor s'est multiplié par 3,5 et le taux de sélectivité se trouve aussi en forte hausse depuis cette année 2022. En effet, en 2022 il y a eu plus de 830 étudiants nouveaux entrants en bachelor, c'est-à-dire dans le cycle de licence. Cela signifie que l'USTH est sur une tendance, depuis trois ans, d'augmentation importante d'effectifs étudiants témoignant ainsi de l'attractivité de l'université. Monsieur Lavest, tient à préciser qu'en 2022, l'USTH a augmenté la sélectivité des étudiants. Ainsi, l'analyse que Monsieur Lavest est qu'entre 2010 et 2019 les parcours de l'USTH se sont fait connaître auprès des familles vietnamiennes et des acteurs. Désormais l'USTH est bien visible dans la plupart des grandes écoles vietnamiennes.

Monsieur Lavest précise que l'hypothèse selon laquelle l'augmentation observée l'année dernière était une conséquence de « l'effet COVID » n'est pas confirmée ; les résultats de cette année suggèrent que les raisons de cette croissance sont beaucoup plus structurelles.

Ces résultats sont très intéressants, signale Monsieur Lavest, car cela vient aussi stabiliser le modèle économique.

Cf. Diaporama en annexe.

Primo entrants -filières départements

Le recteur principal de l'USTH, Monsieur Lavest, met l'accent sur le fait que la distribution d'étudiants par filière n'est pas uniforme, il y a une très forte pression sur l'informatique, en effet cette filière prend la moitié des flux. Puis, le département de biologie, ensuite le département d'énergies et après des filières dont le flux est moins important, sur lesquelles il faut encore travailler.

Cf. Diaporama en annexe.

Flux-bachelor

Répartition des flux en bachelor : 1 900 étudiants (cf. diaporama). Globalement sur tous les cycles licence, master et doctorat cette année il devrait y avoir 2 100 étudiants, certainement pour la rentrée 2023 la barre de 2 500 sera dépassé.

Le terme 'B0' (cf. graphique) correspond aux étudiants qui ont été reçus au concours mais qui n'ont pas le niveau suffisant d'anglais. Ils vont donc passer une année préparatoire où ils suivent des enseignements scientifiques et se renforcent en anglais avant de rentrer dans le cycle complet de licence.

Masters

Le recteur principal de l'USTH, Monsieur Jean Marc Lavest, informe qu'au niveau des Masters cette année, il devrait y avoir soixante-cinq étudiants en deuxième année de Master et une soixantaine d'étudiants qui vont rentrer en M1. Monsieur Lavest signale que ce ne sont pas encore des chiffres importants mais il pense que ces chiffres vont bénéficier de l'apport du niveau d'étudiants inscrits en bachelor d'ici deux ans.

Concernant les doctorants, en 2022 il y a une vingtaine de doctorats en cours.

Monsieur Lavest fait part de sa satisfaction au niveau des chiffres, tout de même, il signale que l'espace au sein de l'Université se fait insuffisant pour accueillir tous les étudiants, d'autant plus que les locaux d'Hoa Lac ne seront pas prêts avant 2025.

D'autre part, le recteur principal de l'USTH rappelle que la cérémonie de lancement de l'année universitaire aura lieu la semaine prochaine, avec une innovation car ce sera la première fois que la vice-présidente du Vietnam sera présente à cette cérémonie.

Monsieur Lavest revient sur la construction des bâtiments d'Hoa Lac, en signalant que le campus aurait dû être terminé en 2023 mais il ne le sera pas. Les travaux devraient commencer prochainement, mais la VAST ne dispose pas encore de toutes les autorisations pour la construction. A cela, s'ajoute le durcissement de la réglementation vietnamienne en matière de construction et de normes de sécurité.

Selon le recteur principal de l'USTH, une fois que l'ensemble des autorisations auront été accordées le processus de construction sera accéléré ce qui permettrait à terme d'atteindre l'objectif de 5 000 étudiants pour 2025.

Finalement, Monsieur Lavest fait le point sur l'accréditation de l'USTH. D'une part, des cycles de Masters sont accrédités, puisque les diplômes apparaissent sur le journal officiel et d'autre part une accréditation vient de se terminer au niveau des cycles de licence. De ce fait, l'USTH travaille en ce moment avec le HCERES sur la prochaine accréditation et deux options se profilent : soit de refaire accréditer les licences soit de passer sur une accréditation globale de l'établissement.

Suite à une question de Monsieur Philippe Knauth, correspondant de l'AMU, le recteur principal rappelle que cette année l'USTH a ouvert le parcours double diplôme en Licence/Bachelor en informatique, en biologie et en chimie. Monsieur Legube rajoute en précisant que ce sont les étudiants en L3 qui feront cette dernière année en France et des étudiants français seront attendus à l'USTH, cela arrivera donc en septembre 2024.

4. Masters et doubles diplômes B/L par Messieurs Martin Schwell et Florent Calveyrac

a. Licences

Monsieur Martin Schwell (UPEC) VP licences, en continuité avec ce qui a été abordé par Monsieur Lavest fait un point sur les signatures des établissements pour les accréditations double diplôme :

- **Chimie** : l'accord a été signé avec l'AMU et l'UPEC, pour l'Université de Reims l'accord est en cours de signature.
- **Biologie** : la signature est en cours avec l'UPEC, l'Université de Montpellier et l'Université Paris 13
- **ICT** : le seul accord signé est avec l'Université de Limoges. Cependant, la signature est en cours pour l'Université de la Rochelle et l'Université de Paris 13.

Monsieur Schwell remarque que le processus avance mais qu'il serait souhaitable que d'autres établissements s'investissent, notamment en ICT.

Monsieur Schwell rappelle que la plupart des établissements ont convenu une mobilité en L3 des étudiants. La mobilité des étudiants vietnamiens en France, est le premier objectif pour l'obtention d'un double diplôme. Puis, il y a eu également le souhait de la mobilité des enseignants français à l'USTH. Pour cela, le modèle économique est le suivant : l'USTH couvre les frais de séjour sous forme de *per diem* de 110 \$ cela inclut les repas et une liste d'hôtels sera proposée aux enseignants impliqués. Il signale qu'il est attendu du Consortium le

financement des billets d'avion, il précise que les missions sont moins nombreuses que les missions des enseignants de Master. En ce qui concerne les heures d'enseignement cela peut varier selon la politique des établissements.

Le principe général est donc de mobilité en L3, cette mobilité doit être réciproque : étudiants français qui partent à l'USTH et des étudiants vietnamiens qui viennent en France. De plus, Monsieur Schwell rajoute que la mobilité des enseignants se fera selon la politique de chaque établissement. Tout de même, il faut que le modèle économique soit voté avant du début de la mobilité des enseignants.

b. Masters

Monsieur Florent Calvayrac, correspondant du Mans Université et VP accréditation Masters, rappelle l'obtention de l'accréditation pour six ans. Il revient sur le fait que tout ce qui a été demandé a été accepté, puisque il avait été décidé de « sacrifier » le Master Energies, question sur laquelle pense qu'il faudrait revenir dans un futur. L'accréditation, remarque Monsieur Calvayrac, a été un succès total.

Puis, il revient sur le problème central : il s'agit d'une exportation du modèle français vers le Vietnam et donc, il y a toujours un peu de retard concernant ce qui se passe en France. Tout de même le processus suit son cours et il félicite les dossiers particulièrement soignés qui ont permis d'obtenir à nouveau l'accréditation.

Monsieur Legube rappelle que les deux dernières années, les enseignements ont eu lieu à distance à cause de la crise pandémique. Si bien que pour dépenser la subvention du ministère, qui est dédiée principalement à l'accompagnement financier des missionnaires pour les Masters, le Consortium a indemnisé les établissements pour leur participation à l'EAD au prorata de leur participation. Un certain nombre d'établissements se sont donc vu remonter en 2021 et en début d'année 2022, des sommes significatives, pour compenser cette participation à l'EAD. Depuis septembre 2022, les missions ont repris, l'idéal serait donc de trouver un équilibre pour les établissements entre quelques missions en présentiel et quelques missions en EAD, sachant que seront appliquées les mêmes règles, sauf si le nouveau bureau du Consortium et le futur Président proposent de les changer. Il s'agirait de continuer à indemniser les *per diem*, sur la base de 80 € ou 90 € par jour plus le surplus qu'on donne pour les jours de déplacement, cela pour les missions en présentiel. C'est-dire les établissements continueraient à payer les heures de cours et les billets d'avion. Pour l'EAD le Consortium continuerait à indemniser les établissements, comme cela a été fait pour 2021 et 2022, il y aurait donc une petite contribution du Consortium qui viendrait atténuer un peu les dépenses liées au billet d'avion.

Monsieur Legube indique qu'un courrier sera rédigé et envoyé aux présidents, présidentes, directrices et directeurs dans ce sens-là.

Evolution des modalités de prise en charge des missions

Monsieur Lavest reprend la parole, il indique que l'USTH souhaite relever légèrement le niveau des *per diem*, en ouvrant une prise en charge partiel de 40 ou 45 % sur les finances de l'USTH et bien attendu, continuer à indemniser l'EAD comme ils l'ont fait les deux dernières années.

Cf. Diaporama en annexe.

Monsieur Legube revient sur la question de la prise en charge les billets d'avion et de licence. Pour Monsieur Legube, s'il y a une prise en charge des billets d'avion pour les missions de licence il faut le faire également pour les missions de master. Il ouvre la possibilité de revoir le système général de prise en charge des missions. Notamment si l'USTH intervient dans la

prise en charge partiel des *per diem*. Pour lui, il faudrait peut-être revoir la participation financière du Consortium pour les missions licence/bachelor et masters. Mais il tient à préciser que cela demande un travail important du bureau et du Conseil d'administration avant de faire une proposition à l'Assemblée Générale.

5. Recherche et doctorants

Recherche USTH par Messieurs Luc Le Calvez (DRI USTH) et Christian Valentin (VP recherche du consortium)

Production scientifique-Publications

Au niveau des publications, Monsieur Le Calvez indique la courbe des publications SCIE. L'objectif à atteindre à la fin de l'année 2022 a été fixé à 120 publications, à la fin du mois de juin le chiffre atteint est de 49 publications.

Cf. Diaporama en annexe.

Production scientifique-Financements

Monsieur Le Calvez signale que l'autre indicateur qui est très important en termes d'activité est le financement des projets. Les sources de financement : VAST, GUST, NAFOSTED, VinIF, Foreign funding. Dans l'ensemble la VAST fait un effort considérable sur l'USTH.

Cf. Diaporama en annexe.

Développements qualitatifs-Recherche et innovation

Cf. Diaporama en annexe.

Etat d'avancement des quatre projets Consortium-MAAE

Monsieur Christian Valentin, correspondant IRD et VP recherche, revient sur le contexte d'émergence de ces quatre projets recherche du Consortium. Suite à un appel à projet, il y a eu huit dépôts de projet et un jury franco-vietnamien s'était réuni pour évaluer ces projets. Ainsi quatre projets ont été retenus et le budget attribué à chaque projet fût de 10 000 €, à l'heure actuelle pratiquement tout le budget a été engagé (deux Universités et deux grandes Ecoles avaient été sélectionnées).

Monsieur Valentin présente brièvement l'état d'avancement de chaque projet. Finalement, Monsieur Valentin rappelle que chaque projet prévoit la publication d'un article dans une revue internationale.

Cf. Diaporama en annexe.

Programme 89

Le recteur principal de l'USTH, Monsieur Lavest, reprend la parole afin de faire le point sur le Programme 89, il annonce ainsi qu'en 2022 le programme a été lancé. Monsieur Lavest explique que le COVID a bloqué les finances au niveau du ministère des finances pour la première partie de l'année 2022. Cette situation a commencé à se débloquer à partir du mois d'août. Au cours de ce mois il a été demandé à l'USTH de pouvoir proposer trois financements,

trois montages : étudiant, Université et laboratoire. De plus, cette composition devait se dérouler sous les fourches de l'acceptabilité du programme 89 au niveau du classement des Universités, par décret du Ministère de l'éducation du Vietnam. Actuellement, il y a donc trois dossiers en cours de finalisation : les étudiants, les universités et les sujets sont validés. Les modalités des financements sont en attente.

Pour Monsieur Lavest, l'important en 2023 serait que les financements soient plus nombreux, l'objectif serait d'atteindre les vingt bourses pour partir en France, avec un financement de 100%. Puis à la fin de la thèse réintégrer les étudiants dans les équipes pédagogiques de l'USTH.

Cf. Diaporama en annexe.

6. Vie de l'association :

Budget prévisionnel

Monsieur Legube présente le budget prévisionnel de l'association. Il commence par détailler les charges. Il rappelle ainsi que le total de charges attendues pour décembre 2022 était de 219 000 €, tels que présentées à l'Assemblée générale. Puis il présente le total des charges exécutées en mi-mai 2022, à savoir 39 000 €, ainsi que le détail le total des charges exécutées en début d'octobre 2022, soit 71 926 €. Monsieur Legube présente ensuite les produits exécutés en octobre 2022, soit 42 233 €.

Cf. Diaporama en annexe.

Election du Président du Consortium USTH

Monsieur Legube rappelle que, lors de l'Assemblée Générale 2021, il avait annoncé son départ pour l'Assemblée Générale de 2022. Un appel à candidatures a été lancé et cela a abouti à une candidature lors de l'Assemblée Générale de 2022 à Poitiers, toutefois infructueuse.

Le bureau s'est ensuite réuni et a décidé de relancer un appel à candidature jusqu'à fin septembre 2022, accompagné d'une mission un peu allégée sur la mission de Président. De plus, il a été donné la possibilité de convertir (ou pas) les 6 000 € nets de prime versés au Président, en une indemnité de 10 000 € pour l'établissement afin de dégager des services auprès de leurs candidats éventuels.

Suite à l'absence de candidats à la Présidence du Consortium à la date du 30 septembre 2022 et après en avoir informé le bureau, Monsieur Legube a donc proposé de quitter sa fonction de Président le 31 octobre et a demandé au Conseil d'Administration de confier au bureau la nomination d'un administrateur provisoire à compter du premier novembre 2022, jusqu'aux élections du bureau qui sera fera suite au renouvellement de la moitié du conseil lors de l'AG du printemps 2023.

L'administrateur provisoire aura comme missions, en s'appuyant sur le bureau actuel, d'assurer la continuité des opérations en cours et de mettre en place un nouvel appel à candidature.

Après échanges, **le Conseil d'Administration valide cette proposition et confie au bureau la désignation d'un administrateur provisoire**, en demandant de l'informer sur le résultat. **L'administrateur prendra sa fonction à partir du 1^{er} novembre 2022.**

Monsieur Bernard Legube quittera donc la présidence du Consortium USTH le 31 octobre 2022.

Questions diverses et prochaine Assemblée Générale 2023

Monsieur Behra ouvre la discussion sur le prolongement ou non de l'accord intergouvernemental qui arrive prochainement à sa fin (2024), question sur laquelle il est rassuré par l'USTH.

Monsieur Legube propose que la prochaine Assemblée générale de 2023, se déroule à l'USTH à Hanoi. Cela permettrait, d'une part, à certains membres du Consortium qui n'ont pas eu l'occasion de se rendre aux locaux de l'USTH de le faire, et d'autre part, de mener des séances de travail et de réflexion sur l'avenir du Consortium et de l'USTH et les stratégies associées.

Monsieur Lavest complète ce qui a été dit, en expliquant le poids politique du Consortium auprès des instances vietnamiennes. Concernant l'accord intergouvernemental, il a précisé que les réflexions à ce sujet sont en cours au sein de l'USTH.

Le Conseil d'administration valide la proposition de réaliser la prochaine Assemblée générale à Hanoi.

Finalement, Monsieur Valentin, prend la parole afin de remercier au nom du Conseil d'administration, Monsieur Legube, pour son engagement au sein du Consortium USTH. Monsieur Legube remercie à son tour les membres du Conseil d'administration, pour leur participation régulière et pour leur confiance.

Monsieur Dessaux se joint aux saluts et remerciements à l'attention Monsieur Legube. Il remercie également l'engagement des membres du Consortium, qui qualifie comme un beau projet de coopération.

Fin du Conseil d'administration 12h30.

Fait le 30/03/2023

Le Président



Bernard Legube

Fait le 30/03/2023

Le Secrétaire de séance



Essaid Ait Barka

